

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 18/11/2021

Date d'affichage : 30/11/2021

L'an **deux mil vingt et un, le vingt trois novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Michel BREQUIGNY, Mme Denise GONTHIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel BREQUIGNY en faveur de M. Guy PARIS, Mme Denise GONTHIER en faveur de M. Guy PARIS, Mme Virginie THIERRY en faveur de M. Bruno THOUROUDE, Mme Delphine HUBLIN-PARIS en faveur de Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Redevance d'assainissement : facturation 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour 1 Abstention de Mme CAREL Véronique) décide de fixer la redevance à :

- 2,15 euros par mètre cube d'eau consommée pour la facturation 2022 (basée sur la consommation du 01/07/2020 au 30/06/2021) et suivant l'emménagement ou le déménagement des intéressés.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de EVREUX et publication par voie
d'affichage le 30/11/2021

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

